

# TOULOUSE METROPOLE HABITAT

—  
”

**AVRIL 21**

**#REX**  
**#WIMMER**



*Nous avons réussi à intégrer en 2020 le montant réel de taxe d'ordures ménagères au lot dans la régularisation des charges et ce n'est plus un calcul en faisant un compte en croix.*

**Gwenaëlle CHARRON**

Responsable Comptabilité fournisseurs et Taxe foncière

## OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

18 500 LOGEMENTS DONT 9 500 EN QPV

28 000 LOCAUX

CASSIOPAE-ESTIA

INSTALLATION WIM 2019

## EXCEL ABANDONNÉ

WIM nous a permis d'abandonner Excel qui commençait à être limité vu le volume de lots à traiter ; nous rencontrions beaucoup de difficultés, il nous fallait donc une solution automatique de traitement de la taxe foncière.

DEPUIS LA MISE EN PLACE DE WIM DANS NOTRE ORGANISME, FIN 2018, NOUS AVONS TRAITÉ 2 CAMPAGNES DE TAXE FONCIÈRE EN QUASI-AUTONOMIE.

Le processus est assez simple ; le travail le plus lourd à faire en début de campagne, c'est le rapprochement de notre patrimoine (ERP) avec le patrimoine du cadastre pour tout ce qui est locaux neufs livrés dans l'année, mais cela se fait quand même assez aisément. Une fois ce travail fait, la comptabilisation est réalisée facilement via l'extraction d'un fichier de WIM que l'on intègre ensuite dans notre ERP.

Nous utilisons beaucoup le module des demandes qui, pareil, nous a permis d'abandonner un tableau Excel qui nous était difficile à suivre.

## PARTAGE D'INFORMATIONS

PLUSIEURS SERVICES NOUS DEMANDENT RÉGULIÈREMENT DES INFORMATIONS SUR LES TAXES FONCIÈRES ; NOUS LES AVONS FORMÉS À LA CONSULTATION DES DONNÉES DANS WIM.

Notre service Vente d'ancien avait besoin de donner l'information du montant de taxe foncière pour les futurs acquéreurs : ils ont accès tous seuls à l'information. Auparavant nous leur réalisions des fichiers Excel assez complexes.

Notre service Charges, également, pour le contrôle de la taxe des ordures ménagères : on les a formés à contrôler les montants et les données.



# COMPTABILISATION AU LOT

Suite à la présentation de l'outil auprès de nos collègues du service Régularisation des Charges, elles ont analysé la possibilité de comptabiliser au lot (jusqu'à présent on comptabilisait la taxe OM au groupe / à la résidence et elles calculaient un prorata en fonction des surfaces, ce qui n'était pas toujours juste par rapport à l'imposition réelle du local).

GRÂCE AUX DONNÉES EXPORTÉES DE WIM, NOUS AVONS RÉUSSI À INTÉGRER EN 2020 LE MONTANT RÉEL DE TAXES D'ORDURES MÉNAGÈRES AU LOT DANS LA RÉGULARISATION DES CHARGES ET CE N'EST PLUS UN CALCUL EN FAISANT UN COMPTE EN CROIX.

NOUS AVONS ÉGALEMENT PU CORRIGER DES ÉCARTS SUR CERTAINS LOTS, NOTAMMENT DES LOCAUX PROFESSIONNELS.

## L'OBJECTIF ULTIME

Actuellement, nous avons déjà créé plus de 80 dossiers de demande de dégrèvement dans le menu Demandes de WIM. Cela nous permet un suivi optimisé et un reporting facilité auprès de notre Direction relatif aux éléments qui sont en cours auprès des Impôts.

A L'AVENIR, AFIN DE RENDRE LE PROCESSUS DE GESTION DES DEMANDES LE PLUS PERFORMANT, NOTRE OBJECTIF EST DE CRÉER UN PLANNING DE TÂCHES POUR LA PERSONNE QUI GÈRE LA TAXE FONCIÈRE POUR TOUT CE QUI EST RELANCES, DOSSIERS À DÉPOSER.



Loré